Macron : Une association anti-corruption saisit la Haute Autorité car il manque 1.5M€ dans son patrimoine

14/03/2017 à 7h23



“C’est AntiCor qui a saisi la Haute Autorité Pour la Transparence de la Vie Publique. **L’association anti-corruption veut faire le clair sur le patrimoine du candidat d’En Marche** : Trop de différence, dit-elle, entre ce qui a été perçu et ce qui est déclaré. C’est ce qu’explique Eric Alt, vice-président d’AntiCor”

Eric Alt : “On sait qu’Emmanuel Macron a gagné 2,8M€ de mai 2009 à mai 2012. Et en 2014, son patrimoine n’est plus que de 1,2M€. Donc **il manque 1,5M€. Où ce 1,5M€ est-il parti** ? Le patrimoine ne s’est pas considérablement accru. Et s’il a payé des impôts, ce n’est sans doute pas à hauteur d’1,5M€, donc il y a peut-être un problème car la déclaration de patrimoine doit avoir un caractère exhaustif, exact et sincère. Et si ce n’est pas le cas, **ce sont des sanctions pénales qui sont encourues**.”